



## OLTINGUE

### Carnaval : le retour de la cavalcade

Photo L'Alsace/Luc Stemmelin

Page 23



## CARNAVAL

### Bals à Jettingen et Carspach

Photo L'Alsace

Page 23



## FRÈNINGEN

### Classe unique, une autre approche pédagogique

Photo L'Alsace/Danièle Martin

Page 21

## SUNDGAU

# Les chats sauvages prolifèrent

L'an dernier, la brigade verte de Walheim et celle d'Altenach, qui gèrent à elles deux la grande majorité des communes du Sundgau, ont dû faire face à une hausse significative des campagnes de piégeage de chats. Une prolifération qui inquiète les policiers ruraux qui n'ont pas hésité à rappeler certaines recommandations.

### Sébastien Spitaleri

Ils assurent n'avoir aucun grief envers les chats. Certains d'entre eux en ont même chez eux, à la maison. Des minous tout ce qu'il y a de plus de mignon. Mais les allers-retours de plus en plus fréquents entre le Sundgau et la fourrière de la SPA de Mulhouse pour y amener les chats sauvages capturés, les agents de la brigade verte s'en passeraient volontiers.

Ce qui était assez rare ces dernières années est devenu très fréquent en 2014, les campagnes de piégeage et les captures de chats sauvages s'étant multipliées (lire l'encadré ci-dessous). Selon les gardes champêtres, cette prolifération est avant tout due au nourrissage fréquent des chats errants par certains habitants. Une pratique pourtant prohibée, comme le stipule l'article 120 du Règlement sanitaire départemental : « Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'immeubles lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. »

Même si les agents de la brigade verte ne le font que très rarement,

pour ne pas dire jamais, les personnes qui nourrissent ces animaux errants pourraient être verbalisées et risquent une amende de 68 €. « Notre but premier n'est pas la sanction mais la protection animale, rappelle Sylvie Thiriet, garde champêtre à la brigade verte d'Altenach. On intervient quand les gens sont dépassés par les événements. »

À ce rythme-là, la police rurale pourrait bien être elle aussi dépassée par les événements, car ces campagnes de piégeage qui se généralisent mobilisent souvent deux agents pendant plusieurs demi-journées chaque semaine, les obligeant à laisser de côté d'autres missions de protection par exemple. « La durée d'une campagne est aléatoire en fonction du nombre de chats à capturer, mais en général, cela dure quatre à huit semaines », rappelle Alexandre Bohler, qui travaille à la brigade verte de Walheim.

### Puçage obligatoire et stérilisation conseillée

En règle générale, deux cages au minimum sont installées à des endroits stratégiques, comme les granges, afin de prendre au piège les chats sauvages. Il arrive aussi que des chats domestiqués se fassent capturer, d'où la nécessité que ces animaux soient bien identifiables par une puce électronique.



Le chef de poste de la brigade verte d'Altenach, Lionel Peter, vient de récupérer la cage dans laquelle un chat a été capturé à Hirtzbach, où une campagne de piégeage est en cours. Photos L'Alsace/S.Sp.

que, pour éviter les confusions et qu'ils ne soient transportés à la SPA de Mulhouse. Une identification qui est obligatoire, comme le stipule l'article L212-10 du code rural et de la pêche maritime.

Autre cheval de bataille des gardes champêtres, la stérilisation des chats. Si elle n'est pas obligatoire, elle est fortement conseillée pour éviter que les animaux qui ont l'habitude de sortir se reproduisent à

vitesse grand V. Selon la SPA, en se basant sur une gestation comprise entre 52 et 65 jours, un couple de chats est capable d'avoir trois portées, soit 12 chatons, en une année. Dès l'année suivante, la meute pourra donner naissance à 144 chats, puis 1728 la troisième année et enfin jusqu'à plus de 20 000 l'année suivante !

### Rarement coopératifs

La brigade verte tient donc à responsabiliser les personnes qui nourrissent les chats sauvages pour enrayer la prolifération de l'animal dans le Sundgau. Une tâche pas toujours facile : « Les gens sont rarement coopératifs, certains ouvrent même les cages pour libérer les chats et on sait très bien qu'un chat qui réussit à sortir de la cage n'y rentrera plus, sauf s'il est affamé », explique Sylvie Thiriet.

Pour les aider dans leur mission, les gardes champêtres peuvent souvent compter sur le voisinage, excédé par les nuisances engendrées par les hordes de chats, principalement les déjections de ces derniers. « Souvent, ce sont les voisins qui alertent la mairie, on explique ensuite la démarche aux élus qui doivent prendre un arrêté municipal pour que la campagne de piégeage débute », souligne la garde champêtre. Une procédure qui devient monnaie courante, au grand dam de la brigade verte...

### Pucés, soignés puis adoptés



À la SPA, une soixantaine de chats sont actuellement à adopter. Photo L'Alsace/Denis Sollier

Une fois conduits à la fourrière de la SPA (Société protectrice des animaux) de Mulhouse par les agents de la brigade verte, les chats capturés y restent une dizaine de jours pour voir si leurs éventuels propriétaires viennent les réclamer. Une fois le délai de huit jours ouverts passé, le vétérinaire de la SPA se charge d'identifier l'animal en lui plaçant une puce électronique. Chaque chat est ensuite vacciné, vermifugé et castré ou stérilisé s'il est âgé de plus de 6 mois. Une fois toutes ces étapes réalisées, il peut être proposé à l'adoption au sein du refuge.

Si les animaux sont sauvages ou trop agressifs, ils sont mis dans des box, « où l'on essaye de les socialiser », explique l'une des employées du refuge mulhousien : « Quand ils voient qu'on s'occupe d'eux, qu'on leur donne à manger et à boire et qu'on nettoie leur litière tous les jours, ils nous font vite confiance et comprennent qu'on ne leur veut pas de mal. Les deux premiers jours sont parfois difficiles, mais ils se calment ensuite rapidement. »

Pour les chats malades ou accidentés, c'est au vétérinaire de prendre une décision et de choisir s'ils peuvent être soignés. « Si on peut, on le fait, assure l'employée de la SPA. On en arrive à l'euthanasie seulement en dernier recours. »

### LA PHRASE

« Il ne faut surtout pas nourrir les chats à l'extérieur. Si les gens veulent s'occuper de chats errants, qu'ils commencent par les attraper, puis par les faire stériliser chez leur vétérinaire et, ensuite seulement, ils pourront les nourrir, à l'intérieur de préférence pour ne pas attirer d'autres chats. »

Sylvie Thiriet, garde champêtre au poste de brigade verte d'Altenach



Ce jeune chat, capturé la semaine dernière à Hirtzbach, a été conduit à la fourrière de la SPA de Mulhouse, où il a été identifié à l'aide d'une puce électronique.

### Une centaine de chats capturés en un an

Si l'année 2013 a été plutôt calme avec très peu de campagnes de piégeage de chats, 2014 a incontestablement gonflé les statistiques aux postes de brigade verte de Walheim et d'Altenach. « On a connu un sacré pic l'an dernier, confirme Alexandre Bohler, agent de la brigade verte de Walheim. On est passé de 9 chats capturés en 2013 à 49 en 2014. » Les campagnes de piégeage ont eu lieu dans deux communes seulement, Zaessingue et Jettingen, mais elles ont été très prolifiques.

Du côté de la brigade verte d'Altenach, on arrive aussi à la cinquantaine de chats capturés – 51 très exactement si l'on compte les chats blessés et errants récupérés lors des patrouilles. « En 2014, huit campagnes ont eu lieu dans sept communes différentes », précise Sylvie Thiriet, de la brigade d'Altenach. Un chiffre en hausse par rapport à 2013. L'an dernier, des chats ont ainsi été capturés dans les communes de Dannemarie, Hagenbach, Retzwiller, Elbach, Traubach-le-Bas, Hirtzbach et Seppois-le-Bas.

H by QDB  
COUR DES MARÉCHAUX - MULHOUSE - 03 89 45 30 53

france literie  
swissflex  
Finest sleep technology.  
**SOLDDES**  
2<sup>e</sup> DÉMARQUE  
**MONSTRES**  
et aussi lattoflex Stressless